

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DU MULERA

Ruhengeri le 9 Janvier 1929

No. 4/ Nations

Monsieur le Résident,

RUHENGARI



23949

Subsidiairement à ma lettre no. 450/Nations
du 31 Décembre dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce
couvert le reste des rapports annuels des territoires du Mulera et
du Bushiru-Tshingogo.

Les cartes au 1/1.000.000 à joindre à
ces rapports sont entreprises et vous parviendront incessamment.

Le Délégué du Résident,
M. PHILIPPART

A Monsieur le Résident du Ruanda KIGALI.